

4 enfants sur 10 vivent dans la pauvreté à Bruxelles

SOCIÉTÉ Les professionnels de l'enfance ont sensibilisé les élus socialistes lors d'un colloque

En Région bruxelloise, 4 enfants sur 10 vivent dans la pauvreté. Une fois cette donnée connue, que faire ? Ce lundi, les professionnels de l'enfance étaient invités par le groupe socialiste au parlement bruxellois afin de débattre de la problématique de la pauvreté infantile. Une façon, pour eux, d'interpeller les politiques sur plusieurs thématiques.

Pour une personne isolée, le seuil de pauvreté est de 1.085 euros. Pour un ménage avec deux enfants, il est de 2.279 euros. En 2014, 15 % de la population belge vivait en dessous du seuil de pauvreté. A Bruxelles, on atteint les 17 %. Un enfant bruxellois sur quatre vit dans un ménage sans revenu du travail. La pauvreté en Belgique est donc un phénomène urbain.

Dans la capitale, les quartiers dans lesquels on enregistre le plus de naissances correspondent aussi à ceux qui ont les indices socioéconomiques les plus bas. « Quand on naît dans une famille pauvre, on le reste souvent toute sa vie », commente Rik Baeten, chef du service politique des grandes villes du SPP Intégration sociale.

Ce constat de déterminisme social a également été confirmé dans des études sociologiques menées sur 30 ans. « L'origine sociale est déterminante, complète Willy Lahaye, professeur à l'université de Mons. Quand on étudie les familles sur 30 ans, on s'aperçoit que le mode de vie évolue, mais que les différences sociales sont toujours identiques. Il faut agir sur le long terme avec des politiques d'investissement préventives. Plus on intervient tôt, plus les résultats seront présents. »

En effet, la crèche reste le premier lieu de socialisation et aide à la mixité sociale. Par contre, tous les intervenants pensent que l'école est profondément inégalitaire. Dans les études, on constate que les enfants vivant dans des familles à faibles revenus ont plus de chance de se retrouver dans l'enseignement technique ou professionnel que les autres.

« Les parents n'ont pas toujours la connaissance des modalités d'inscription et même par après, l'école n'est en réalité pas gratuite. Certains préfèrent ensuite ne pas se rendre à l'école quand ils ne peuvent pas payer la sortie scolaire, ra-

conte Bernard De Vos, délégué général aux Droits de l'enfant. *Après, quand les enfants deviennent des adolescents, les politiques les jugent selon leur utilité potentielle. On va donner les meilleures infrastructures au sud de la capitale alors qu'on va juste occuper les jeunes qui tiennent les murs à Molenbeek. Ils ne sont pas considérés. C'est le pire.* »

Les intervenants ont tous souligné l'importance d'équilibrer les politiques territoriales en ouvrant plus de places d'accueil dans les communes du nord.

De son côté, la Ligue des familles a plaidé pour une meilleure concertation dans la mise en place du système d'allocations familiales, compétence transférée à la Cocom. « On pourrait mettre en place une meilleure politique redistributive en adaptant le montant des allocations aux revenus des parents ou aux moments de la vie, conclut Delphine Chabbert, secrétaire politique de la Ligue. Sans les allocations, 11 % des enfants basculeront sous le seuil de pauvreté. » ■

V.Lh.